

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Accord professionnel

SECTEUR ALIMENTAIRE

Adhésion par lettre du 4 mars 2021
à l'accord du 29 mai 2015
relatif à la reconnaissance et à l'inscription au RNCP de CQP transversaux

NOR : ASET2150357M

Syndicat national des industriels
et professionnels des œufs
7, rue du Faubourg-Poissonnière
75009 Paris

Paris, le 4 mars 2021.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour dépôt, un exemplaire de l'accord du 29 mai 2015 relatif à la reconnaissance et à l'inscription au RNCP de CQP transversaux du secteur alimentaire, pour les entreprises relevant de la convention collective des centres immatriculés de conditionnement, de commercialisation et de transformation des œufs et des industries en produits d'œufs (IDCC 2075).

Nous vous joignons également, copie des courriers de notification de l'adhésion du SNIPO à cet accord à l'ensemble des organisations signataires de ce texte.

Je vous remercie de bien vouloir me délivrer récépissé de la présente effectuée au nom et pour le compte du syndicat SNIPO, à l'adresse suivante : 7, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Président du SNIPO.